

Les auteurs

Nicolas Audignon est docteur en science politique à l'université Paris-Panthéon-Assas où il se spécialise dans les thématiques de politiques comparées, politiques publiques et *leadership* présidentiel. Ses recherches, faites d'entretiens et nourries par son séjour en tant que *visiting scholar* au Miller Center of Public Affairs de l'université de Virginie, États-Unis, examinent les prises de pouvoir des présidents récents en France et aux États-Unis.

Elsa Couton est juriste en droit public, spécialisée en droit des collectivités territoriales. Dans le cadre de travaux de recherche, elle s'est intéressée aux enjeux rencontrés actuellement en matière de droit de la santé.

Alexandre Dupont-Boisseau est docteur en histoire du droit. Il a réalisé une thèse à l'université de Poitiers sur le thème de *La condition juridique de l'absent (xvi^e-xx^e siècle)*. Il est actuellement avocat au barreau d'Angers.

Vanessa Fanuchi est doctorante contractuelle en troisième année. Sa thèse intitulée *Le statut juridique de l'émigré* est réalisée dans le cadre d'une cotutelle entre l'université de Corse et l'Université libre de Bruxelles, sous la direction des professeurs Jules Lepoutre et Philippe de Bruycker.

Camille Gardette est maître de conférences en droit privé à l'université d'Angers depuis 2022. Elle est codirectrice de la licence professionnelle Mandataire judiciaire à la protection des majeurs. Ses recherches portent sur tous les champs du droit civil (droit patrimonial, droit de la famille, droit des obligations...). Elle s'intéresse en particulier aux enjeux théoriques et pratiques des nouvelles formes de patrimoines.

Marie-Charlotte Julien a soutenu en septembre 2024 une thèse intitulée *L'élaboration du régime juridique de la maternité au travail. Une étude de la prise en charge des états de maternité en France (1810-1938)*. Ses travaux de recherche s'inscrivent dans l'histoire du droit social et du droit de la protection sociale, tout en étant intrinsèquement liés aux questions de genre. Elle assure également des missions d'enseignement à la faculté de droit de Strasbourg.

Pierre-Claver Kamgaing est docteur en droit de l'université Côte d'Azur de Nice et de l'université de Dschang (Cameroun). Anciennement ATER à l'université de Lorraine et à l'université Sorbonne Paris Nord, il est actuellement avocat au barreau de Nice, tout en poursuivant ses activités d'enseignement et de recherche.

Arthur Kobiéla est doctorant en droit privé à l'université d'Angers en cinquième année de thèse. Ses domaines de recherche portent sur le droit du travail. À ce titre, sa thèse porte sur l'analyse du droit au repos en droit du travail français. Plus généralement ses recherches se portent sur les relations individuelles et collectives du travail notamment par l'étude du rôle des organisations syndicales dans le cadre des processus de négociations collectives. Diplômé d'un master droit de l'entreprise à l'université d'Angers, il exerce désormais les fonctions d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) à l'université de Tours.

Jean Lefebvre est maître de conférence associé à l'université du Mans et titulaire de l'habilitation à diriger des recherches.

Jean-Michel Mangiavillano est docteur en histoire du droit. Son domaine de recherche porte sur l'usage et la réception du droit romain dans la Provence des ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles à travers le témoignage d'Honoré Buisson (1624-1696), avocat aixois ayant commenté le *Code Justinien* suivant la pratique judiciaire et les ordonnances du Royaume. Son ouvrage resté à l'état de manuscrit est communément appelé le *Code Buisson*. Ses recherches le conduisent à consulter aussi bien la littérature juridique des auteurs de l'Ancien Droit que les archives judiciaires.

Josselin Rio travaille sur la théorie démocratique par le prisme du droit constitutionnel et du droit électoral. Il est l'auteur d'une thèse intitulée *Les principes directeurs de la relation démocratique du pouvoir. Contribution à l'étude de la théorie juridique de la démocratie politique*. Il est également l'auteur de plusieurs contributions portant sur les campagnes électorales, les modes de scrutin ou encore sur la délibération au sein des assemblées parlementaires.

Anciennement ATER de l'université Aix-Marseille, Frédéric Sédat effectue des recherches essentiellement tournées vers le droit constitutionnel. Sa thèse de doctorat a mené à étudier de façon approfondie la jurisprudence du Conseil constitutionnel. Ses contributions portent sur différents domaines du droit public, comme le droit administratif général ou le contentieux administratif.

Doctorant membre du CRDA de l'université Panthéon-Assas, Lucas Tregou-Delvescovo réalise une thèse sous la direction de Benoît Plessix examinant la compatibilité entre les mécanismes induits par l'urgence sanitaire et l'État de droit. Ses thèmes de recherche se concentrent principalement sur la protection institutionnelle et contentieuse des droits et libertés en droit public interne.

Rémi Zanni est docteur en philosophie politique, ATER en sciences politiques (2024-2026) à l'université des Antilles, chercheur rattaché au PHEEAC (UMR 8053) et chercheur associé au LCSP (université Paris Cité). Il travaille à l'intersection des pensées arendtienne, kantienne et syndicaliste. Sa thèse, intitulée *L'action politique et ses conditions de possibilités*, développe, entre autres et à partir de ces perspectives, certains des arguments esquissés dans le présent article. Il a récemment participé à la fondation du Réseau arendtien francophone [<http://www.reseau-arendt.fr>].